Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

(Vidéo) Cove : Aubignan, Malaucène et Mazan les habitants peuvent bénéficier d'aides pour rénover leurs biens



La Cove, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), la Région et le Département programme une opération d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie à Aubignan, Malaucène et Mazan.

Le parc de résidences principales est ancien sur le territoire de la Cove –Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin-. Il est, ainsi, constitué à 30% de logements construits avant 1949, soit une part supérieure à l'ensemble du département (27%).

Réinvestir dans le parc ancien

Face à ce constat, la Cove, au titre de sa compétence habitat, accompagne techniquement, administrativement et financièrement les propriétaires privés dans les travaux de réhabilitation de leurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

logements, comme dans les parties communes d'immeubles.

Aubignan, Malaucène et Mazan
Trois communes du programme 'Petites villes de demain' : Aubignan, Malaucène et Mazan vont bénéficier de cette nouvelle OPAH-RU –Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain-, prévue jusqu'en 2029.

Priorité aux centres anciens
La Cove a, comme feuille de route, de reconquérir l'habitat dans les centres-anciens, de diversifier l'offre de logements, de proposer de la qualité du logement, durable et performant -avec les enjeux de consommation énergétique et climatiques- et d'améliorer les conditions d'habitat ainsi que le cadre de vie.



Copyright Freepik

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Les travaux éligibles
Travaux d'économie d'énergie : isolation, remplacement de menuiseries, de chauffage, de ventilation ;
Les travaux **d'adaptation du logement** afin de favoriser le maintien à domicile pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap ;

Les réhabilitations lourdes avec des travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé ;
Les réhabilitations de **logements locatifs** en accompagnant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs biens dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement des loyers.

Exemple d'un projet de rénovation globale
Exemple d'un projet de rénovation globale pour un propriétaire occupant aux ressources très modestes. Pour un montant de devis de 59 792€ les subventions de l'Anah se montent à 47 806€, celles de la Cove à 1 000€, 4 500€ de subvention de la Région. Dans cet exemple les aides se montent à 53 306€ pour un reste à charge de 6 486€.

Soliha Vaucluse
La CoVe a missionné Soliha Vaucluse, -Justice sociale et solidarité pour le logement- spécialiste des aides à l'amélioration de l'habitat, pour accompagner gratuitement tous les propriétaires intéressés. Ceux-ci bénéficieront d'un interlocuteur unique qui apportera son expertise sur les éléments techniques des travaux à réaliser, le montage du dossier ou les contacts avec les professionnels.

Des réunions d'informations pour les habitants
Pour lancer ce nouveau disposif, des réunions d'informations sont programmées dans les 3 communes concernées : Aubignan, mardi 11 mars à 18 heures à la mairie ; Mazan, mardi 18 mars à 18 heures à l'école Foussa ; Malaucène, jeudi 20 mars à 18h à la mairie. Des permanences mensuelles avec ou sans rendez-vous sont également instaurées à Aubignan : en mairie le 1er et 4e vendredi du mois, de 9h à 12h. Malaucène : au CCAS France Service le 1er jeudi et le 3e vendredi du mois, de 9h à 12h. Mazan : en mairie le 1er vendredi du mois de 9h à 12h et le 3e mardi du mois de 13h30 à 16h30.

Vidéo du 17 octobre 2024

L'Isle-sur-la-Sorgue lance une opération d'aide aux projets de rénovation des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

logements



Au début du mois de juillet, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue a validé la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le territoire, en collaboration avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département de Vaucluse et la Région Sud.

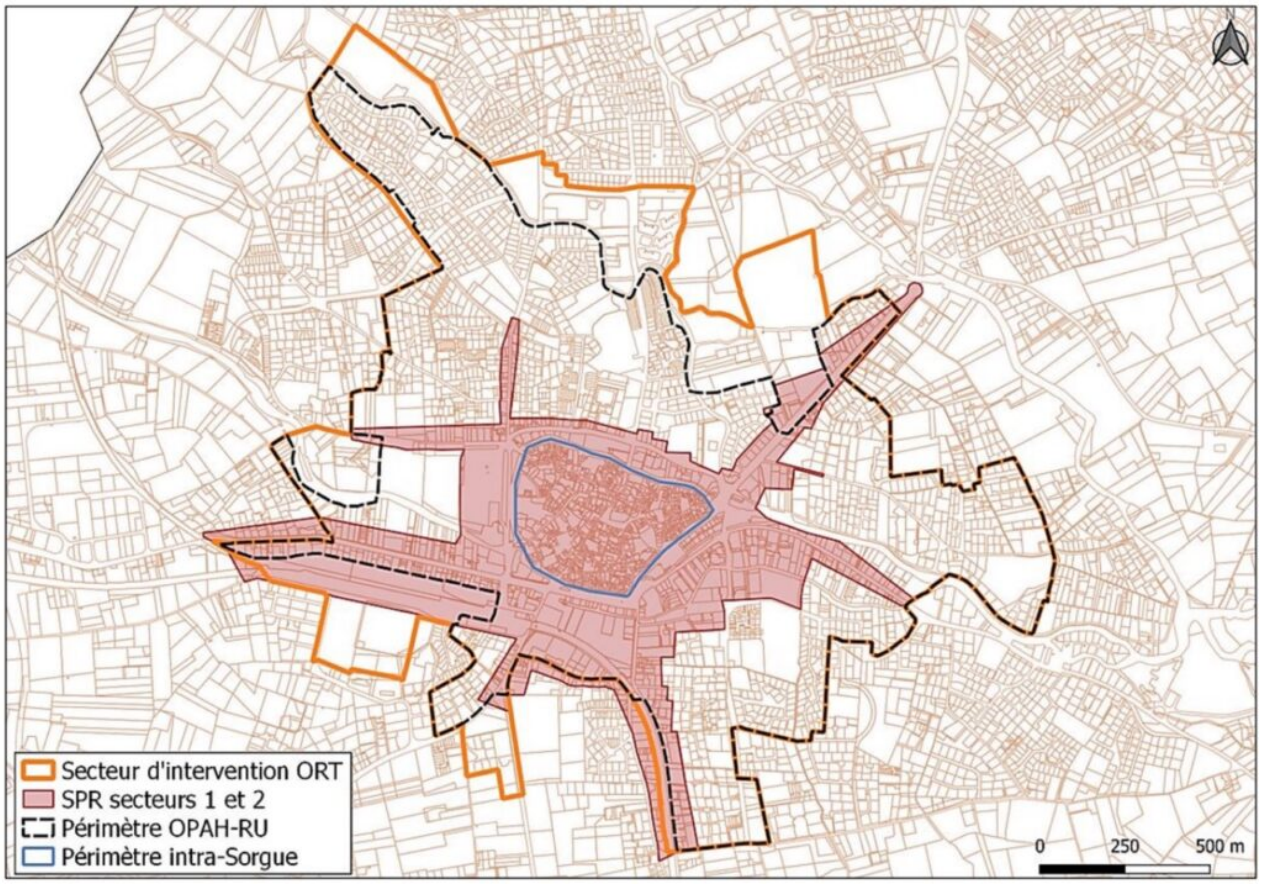
La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue a comme un de ses enjeux majeurs le maintien des habitants et d'une offre de logements de qualité. Ainsi, elle a décidé de lancer une OPAH-RU à destination des propriétaires privés ayant des biens dans le centre ancien et dans les faubourgs de la ville. Cette opération a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants.

L'OPAH-RU, qui mise en œuvre d'ici la fin de l'année pour une période de cinq ans, devrait permettre la réhabilitation de logements dégradés et de copropriétés fragiles, l'adaptation de logements à la perte d'autonomie, la lutte contre la précarité énergétique, la remise sur le marché de logements vacants et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

le développement d'une offre de logements sociaux adaptée à la commune.



À quoi sert cette opération ?

Ce dispositif piloté par la commune va permettre de renforcer les aides financières pour les propriétaires. En se dotant de ce dernier, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue souhaite inciter à la réalisation de travaux d'amélioration et de remise sur le marché de logements existants.

Ainsi, les propriétaires dans le centre ancien et dans les faubourgs pourront prochainement bénéficier d'un accompagnement gratuit, sans engagement, et d'aides financières substantielles sous certaines conditions d'éligibilité, à savoir : sous conditions de ressources et pour certains travaux et sous condition d'un certain pourcentage de gain énergétique pour les propriétaires occupants, et sous condition de conventionnement ou sous condition des revenus des propriétaires bailleurs et/ou sous condition du pourcentage de gain énergétique pour les propriétaires bailleurs.

En attendant le début de l'opération à la fin de l'année, qui fera l'objet de plusieurs réunions publiques, la Ville a lancé un appel d'offres pour confier à un prestataire des missions d'information, d'accompagnement, de suivi et d'animation de cette OPAH-RU.